

11 INT 594



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 31 JAN. 2012

Scanné le _____

Pierre Volet
Député

St-Légier, le 16 janvier 2012

INTERPELLATION

PAC 292 A RÉGION DES MOSSES

Monsieur Le Président,
Mesdames, Messieurs les Députés,

J'interpelle le Conseil d'Etat Vaudois sur sa gestion du PAC 292A dans la région des Mosses.

Lors d'une présentation publique en hiver 2011, il a été indiqué que l'enquête publique aurait lieu en avril 2011.

A ce jour.... Toujours rien !!!

Le premier PAC a été annulé après environ 17 ans de tergiversation.

Aujourd'hui, cela fait environ 20 ans que l'on discute et environ 20 ans que l'économie touristique de cette région est bloquée ...

Cela me semble une aberration de laisser stagner un dossier si longtemps (une génération complète...). De quoi décourager tout investisseur.

J'interpelle donc le Conseil d'Etat sur ce sujet et lui demande de m'indiquer quand ce dossier sera mis à l'enquête publique ?

Je demande aussi, s'il partage mon avis, de légaliser et de débloquer les secteurs non touchés par des oppositions ?

L'attente des citoyens de cette région est énorme et après 20 ans de patience, juste avant de les pousser à la désobéissance civique, le Conseil d'Etat est-il prêt à mettre ce dossier en première priorité ?

Par avance, je remercie le Conseil d'Etat de répondre à cette interpellation.

Po de développement